

## COMMUNIQUE DE PRESSE

14 décembre 2020

### Création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade : fin de la concertation publique

La concertation publique engagée le 16 novembre sur le projet de création de deux nouvelles bretelles sur l'échangeur A641/RD817 à Peyrehorade, s'est achevée ce vendredi 11 décembre 2020.

Organisée par VINCI Autoroutes, sous l'égide de la Préfète des Landes, et proposant des modalités de participation adaptées au contexte sanitaire, elle a permis à chacun de s'exprimer sur les objectifs du projet et ses conditions d'insertion dans l'environnement.

#### Plus de 250 contributions

Entre le 16 novembre et le 11 décembre, durant 4 semaines, de nombreux contributeurs qu'ils soient riverains, usagers, acteurs économiques... se sont mobilisés pour s'informer et donner leur avis sur le projet.

**Au total, plus de 250 contributions ont été recueillies** via l'espace d'expression participatif disponible sur le site internet du projet [www.a641-echangeur-peyrehorade.fr](http://www.a641-echangeur-peyrehorade.fr), les Lettres T distribuées dans les boîtes aux lettres des habitants des communes de Peyrehorade et Orthevielle, les expositions proposées dans les mêmes communes et dans les locaux de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans mais également durant les 4 moments d'accueil organisés en mairies en présence de l'équipe en charge du projet.

**La Préfète des Landes, le Département des Landes et VINCI Autoroutes tiennent à remercier l'ensemble des participants.** Ces échanges sont riches en enseignements et vont permettre de poursuivre les études en tenant compte des expressions locales et d'élaborer un projet au bénéfice de tout un territoire.

#### Prochaine étape : le bilan de la concertation

Toutes les contributions exprimées par le public via le site Internet, lors des moments d'accueil, par courrier et courriel seront étudiées et consignées dans **le bilan de la concertation publique**. Ce document officiel présentera l'analyse et la synthèse quantitative et qualitative de tous les avis recueillis durant la concertation. Il recensera de façon détaillée les interrogations suscitées par le projet et présentera les réponses du maître d'ouvrage.

C'est ce bilan qui viendra nourrir les études détaillées qui permettent de définir toutes les caractéristiques du projet. Ce document sera validé par la Préfète des Landes, puis sera rendu public début 2021. Chacun pourra en prendre connaissance sur le site du projet [www.a641-echangeur-peyrehorade.fr](http://www.a641-echangeur-peyrehorade.fr)

#### Un processus continu d'échanges avec le public

La concertation publique qui vient de s'achever est un temps fort du dialogue avec l'ensemble des parties-prenantes. Au-delà de cette période réglementaire (article L103-2 du Code de l'urbanisme), VINCI Autoroutes s'engage à poursuivre les échanges avec tous les acteurs du territoire jusqu'à la mise en service de l'aménagement et au-delà. Ainsi, l'équipe projet reste disponible pour répondre aux préoccupations de chacun.

Au regard de la réussite du module d'expression ouvert sur le site internet durant la concertation (plus de 200 contributions proviennent de cet outil), VINCI Autoroutes a ainsi décidé de le laisser cet outil fonctionnel pour que chacun puisse continuer de s'exprimer et d'interroger le maître d'ouvrage.

#### Le projet

Le projet se déploie sur les communes de Peyrehorade et d'Orthevielle et consiste en la création de deux nouvelles bretelles (une sortie et une entrée) qui viendront compléter en partie nord le demi-échangeur existant qui assure aujourd'hui les échanges entre l'autoroute A641, dénommée la BARO pour Bretelle Autoroutière de Raccordement Ouest, et la route départementale 817.

Le projet poursuit quatre objectifs essentiels, partagés par l'État, VINCI Autoroutes et le Département des Landes à l'initiative du projet et partenaire de l'opération :

- faciliter les déplacements nord/sud ;
- renforcer la sécurité le long de la RD33 Sud et de la RD817 ;
- améliorer le cadre de vie des riverains ;
- contribuer au développement économique du territoire.

L'État, le Département des Landes et VINCI Autoroutes cofinancent le projet (2,4 M€ d'investissement, dont 2/3 pour le Département et 1/3 pour VINCI Autoroutes et l'Etat) dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, validé par l'État par décret du 6 novembre 2018.

Retrouvez toutes les informations sur le projet sur le site Internet [www.a641-echangeur-peyrehorade.fr](http://www.a641-echangeur-peyrehorade.fr) ou en scannant ce QR Code :



### Dans le département des Landes, les investissements autoroutiers avancent à grands pas

Après la signature des conventions de financement fin 2019 par les partenaires, les études (sous maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes) des projets se sont poursuivies activement dans l'objectif d'aboutir à la réalisation de ces opérations d'ici 2024 à 2025.

Ainsi, selon le calendrier prévisionnel suivant, et grâce à la dynamique de tous les partenaires cofinanceurs, 3 échangeurs ou demi-échangeurs devraient être construits sur l'autoroute A64 ces prochaines années :

- Création de 2 nouvelles bretelles sur l'échangeur A641 / RD817 – 2,4 M€ cofinancés par le Département des Landes et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2024
- Complément de l'échangeur A641 / RD19 – 6 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et d'Arrigans, la Communauté d'Agglomération Pays Basque et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : mi 2025
- Création du demi-échangeur dit de Carresse-Cassaber sur A64 – 13,5 M€ cofinancés par les Départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, la Communauté de Communes Béarn des Gaves, les groupes Daniel et Cemex et VINCI Autoroutes - Objectif de mise en service : 2025

Ces aménagements visent à répondre aux besoins des territoires et des usagers de la route. Dans le secteur ouest du Département des Landes, leur réalisation va permettre de :

- Renforcer l'accessibilité au réseau autoroutier
- Sécuriser le réseau local et les traversées des centres-villes
- Accompagner le développement économique
- Améliorer le cadre de vie

Contacts presse

**VINCI Autoroutes** : 06 44 36 60 47 - [pierre.descamps@vinci-autoroutes.com](mailto:pierre.descamps@vinci-autoroutes.com)

**Préfecture des Landes** : 05 58 06 72 49 / 06 32 63 68 82 – [pref-communication@landes.gouv.fr](mailto:pref-communication@landes.gouv.fr)

**Département des Landes** : 06 72 56 12 82 – [presse@landes.fr](mailto:presse@landes.fr)